mprimer_	
Concours PME éco-innovante : candidatez avant le	10 juin
mage	



Eligibilité

Vous pouvez répondre à cet appel à projets si vous disposez d'un CA inférieur à 5millions d'euros et si vous travaillez dans l'un des secteurs suivants :

- Energies renouvelables;
- Efficacité énergétique ;
- Eau, air, déchets ;
- Mobilité ;
- Chimie verte & nouveaux matériaux ;
- Construction & immobilier;
- · Agriculture & alimentation;
- Digital & IoT.

Appel à projets

- Consultez l'appel à projets ICI
- Retrouvez toutes les informations sur le site de l'organisateur : http://www.ctofrance.com/

Présentez votre projet aux meilleurs experts techniques et business cleantech et tentez de remporter .

- un accompagnement sur-mesure de 6 à 18 mois ;
- une participation au Global Forum en Californie;
- un accès exclusif au réseau Cleantech Open France, la plus grande communauté cleantech en France ;
- un label mondialement reconnu.